

# Formation initiale - Personnel effectuant des opérations d'ordre non électrique

## H0(v) Chargé de Chantier

**L'Indice doit être choisi en fonction des missions ou des activités du salarié**

### Habilitation concernée

H0v chargé de chantier

### Publics concernés

- Dirigeant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques ou environnements électriques en HT dans un local réservé aux électriciens (peinture, nettoyage, désherbage...), travaux BTP à proximité de lignes électriques aériennes ou enterrées (Chef d'équipe, conducteur de travaux, chef de chantier, personnel encadrant...)
- H0(v) : Personnel évoluant dans des locaux ou environnement HT, pour des opérations d'ordre non électrique.

### Prérequis

Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour suivre cette formation.

### Durée de la formation

1,5 jour (soit 10 heures)

- Session maxi de 6 personnes, au-delà nous consulter.

### Objectifs

#### En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer selon la réglementation en vigueur, à savoir les consignes de sécurité électrique et les risques engendrés par le courant électrique.

Analyser le risque électrique, savoir s'en protéger et décrire une conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.

Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique.

Organiser des travaux d'ordre non électrique, de délimiter une zone de travail et de surveiller le personnel.

## Programme

### Enseignement théorique (Module HTA + module spécifique) :

- Prescription au personnel, obligation de formation, définitions NF C18510, rôle et échange d'informations du chargé d'exploitation, de travaux électriques et de consignation
- Sensibilisation aux risques électriques :
  - Les obligations et responsabilités des différents acteurs
  - Statistiques sur les accidents et différents risques d'origine électrique
- Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques HT (ligne et poste) :
- Enoncer les fonctions des matériels électriques des postes (fonction : commande, séparations, protections).
- Différencier les types de postes, et expliquer les principes de verrouillage et inter verrouillage pour les matériels concernés.
- Les limites, zones et opérations liées dans l'environnement HT
- Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
- Matériel de protection individuel et collectif Citer leurs fonctions
- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans pièce nues sous tension
- Définition des symboles d'habilitation, rôles et limite des opérations de chacun, rôle du chargé de travaux et de consignation
- Prescriptions et procédure d'exécution des consignations HT :
  - Décrire les opérations de consignation en 1 ou 2 étapes, décrire un régime de réquisition, analyse de risques
- Prescriptions, mesures de prévention et procédure d'exécution des travaux électriques et essais en HT
- Connaître et renseigner les documents applicables aux travaux, et consignations
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation de l'outillage spécifiques aux travaux ou aux essais

Voir la suite du programme à la page suivante

## Formation initiale - Personnel effectuant des opérations d'ordre non électrique (suite)

### H0(v) Chargé de Chantier

#### Mise en situation pratique :

Être capable :

- D'analyser les risques électriques, principe d'action, et le faire respecter ou de respecter les instructions du chargé de travaux ou chargé d'exploitation
- De rédiger les documents applicables, rendre compte de son activité
- De mettre en œuvre les procédures de consignation dans le cadre des travaux
- Eliminer le risque en voisinage renforcé et savoir manœuvrer un appareillage équipé de verrouillage et d'inter verrouillage
- De protéger la zone de travail par délimitation, par obstacle ou isolation

#### Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance de séquences théoriques, et d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe.
- Formation théorique et pratique en salle, suivie d'une séance de travaux pratiques sur sites ou au centre en sous-groupe (travaux pratiques réalisés sur des armoires électriques)
- Les acteurs concernés par des travaux hors tension,
- La consignation, les travaux, les opérations d'ordre électriques, les opérations d'ordre non électrique,
- Les travaux dans l'environnement : zones BT, zones HT,
- Moyens multimédias et audio-visuels, supports remis à chaque apprenant.

#### Suivi et évaluation

- Évaluation des connaissances théoriques sous forme de QCM à la fin de la journée (durée 30 mn)
- Évaluation pratique du savoir-faire par mise en situation de travail, lors la fin de journée (dont 30 mn pratique).
- Savoir reconnaître et repérer un environnement ou un local à risque,
- Savoir se déplacer et évoluer dans cet environnement,
- Savoir baliser une zone de travail, surveiller le personnel et les accès dans cette zone,
- Savoir choisir et utiliser les équipements de protection (exemple : obstacle, protecteur, nappe isolante), outillages, matériels électroportatifs.
- Savoir évoluer dans un environnement à risque, ou environnement HT (indice H0(v) concerné).

#### Lieux, dates et tarif de la formation

Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :

- [www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/](http://www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/)

#### Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.